

Une offre d'information  
sur **la retraite** pour **vosre**  
**entreprise** et **vos salariés**





*Vous êtes dirigeant d'entreprise,  
responsable des ressources humaines  
ou travailleur indépendant ?  
**L'Assurance retraite** vous accompagne.*

**Les Réunions d'information retraite** sont des réunions proposées par l'Assurance retraite. Elles visent à vous informer, vous-même ou vos salariés de plus de 55 ans, sur le droit et les démarches retraite et à répondre à vos interrogations. Elles peuvent se dérouler aussi bien en présentiel qu'en visioconférence selon les spécificités de votre entreprise.

**Les Entretiens information retraite (EIR)** individuels et personnalisés avec un conseiller retraite peuvent également être proposés en fonction des besoins de vos collaborateurs. L'objectif ? Permettre aux salariés et aux travailleurs indépendants de faire le point avec un expert sur leurs droits selon différentes hypothèses d'âge et dispositifs de départ en retraite.

---

**Pour en savoir plus** sur notre offre de services gratuite et retrouver qui contacter dans votre région, rendez-vous sur [lassuranceretraite.fr/entreprise](https://lassuranceretraite.fr/entreprise)